

## Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA)

Dans le cadre de ses missions, les France Services du Bleymard et de Villefort sont labellisées Point d'Appui à la vie Associative (PAVA).

Par ces missions, la France Services peut donc vous fournir un accompagnement à plusieurs niveaux :

- Impression de formulaires associatifs (création, modification, dissolution, demande de subvention...),
- Aide à la rédaction de dossiers administratifs,
- Aide dans les démarches courantes de l'association,
- Soutien à la création d'outils de communication (dépliants, affiches, flyers...),
- Information sur les actions en faveur des bénévoles (ex : formations).



## Télétravail

Ce mode de travail permet aux salariés d'exercer leur activité en dehors des locaux de la structure employeur grâce aux nouvelles technologies.

Les deux télécentres de Villefort et du Bleymard font partie du réseau SoLozère et met à disposition un bureau et des services utiles aux télétravailleurs.



## CONTACTS

### Antenne du Bleymard

Communauté de Communes Mont Lozère  
Route du Mont Lozère - Le Bleymard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

☎ 04.66.31.68.85

✉ msapbleymard@gmail.com

#### Horaires:

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

### Antenne de Villefort

38, Avenue des Cévennes  
48 800 VILLEFORT

☎ 04.66.46.69.85

✉ msapvillefort.mont.lozere@gmail.com

#### Horaires:

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h30



# France services

*Liberté*  
*Égalité* **Mont-Lozère**  
*Fraternité*

## Un service de proximité pour la population

Les médiateurs vous accueillent, vous informent et vous orientent dans vos démarches de la vie quotidienne et professionnelle.

### Une aide aux démarches administratives

- **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...
- **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- **Aide aux démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- **Mise en relation avec les partenaires** : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

### Une mise à disposition

- **Espace documentation**
- **Espace informatique**
  - ⇒ Accès internet
  - ⇒ Visioconférence
  - ⇒ Imprimante
  - ⇒ Scanner



## Un accompagnement personnalisé, des démarches administratives facilitées !



Titres sécurisés : Les médiateurs vous accompagnent vos démarches de permis de conduire, carte grise, passeport ou encore de carte d'identité.



Bientôt la retraite et vous ne savez pas où vous renseigner ? Quelles démarches effectuer ? En partenariat avec les principales caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI), les médiateurs vous renseignent et vous accompagnent vers le bon interlocuteur.



Vous y trouverez l'essentiel des formulaires de demande d'allocation ; les médiateurs vous renseignent sur votre dossier via le site internet ou en contactant directement la CAF. Il peut également procéder à des simulations ou aux demandes en ligne (RSA, APL, prime d'activité...).



Les médiateurs de la France Services vous aide dans vos déclarations santé (attestation de droits, envoi des feuilles de soins...) et dans la demande de vos complémentaires santé par exemple.



La France Services est aussi là pour vous apporter une aide sur la création de votre profil à Pôle Emploi, faire une demande d'allocation d'aide au retour à l'emploi, votre actualisation ou la rédaction de votre CV.

La période des impôts est arrivée ? Nous sommes là pour vous aider dans votre déclaration de revenus ou pour le paiement en ligne de vos impôts.



Nous sommes aussi présents pour d'autres thématiques alors n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ! Vos médiateurs ne connaissent pas tout mais ils savent chercher, vous orienter, vous conseiller et vous aider ! C'est un service entièrement gratuit alors autant en profiter !